

PRESENTS POUR LA DIRECTION :	Antoine PLAQUEVENT	DR	Bretagne/PDL
	Julie GIBOUIN	DRH	Bretagne/PDL
	Monika BOUSSIDAN (pt 5/6)	DFSMG	Bretagne/PDL

Point 1 : Informations du Président

- **Conseil Régional :**

Le 24 février dernier, le Conseil Régional s'est déplacé pour la deuxième fois sur le site de La Roche sur Yon, avec la direction régionale Afpa afin de faire un tour du centre et de visiter quelques plateaux techniques, principalement TMDA et AEB. Une Élu(e) locale a aussi participé à cette visite. Le Conseil Régional a indiqué son intérêt pour visiter d'autres centres sur la Région. Le prochain en date devrait être le centre de Fontenay le Comte qui intervient pour le commanditaire militaire.

La direction Régionale de l'Afpa rencontre le 9 avril la nouvelle direction régionale de Pôle Emploi, afin d'échanger sur les synergies possibles à mettre en œuvre entre l'Afpa et Pôle Emploi.

Le Directeur Commercial et la Directrice du Développement des Régions Bretagne/PDL se déplacent actuellement chez les différents OPérateurs de COmpétences (OPCO) afin de promouvoir l'offre Afpa.

Pour FO : *Tiens, le Conseil Régional se souvient de l'Afpa et souhaite visiter des centres ? Ce regain d'intérêt ne serait-il pas à mettre en relation avec la future campagne électorale qui s'annonce ? Verra-t-on cette année, à l'image des campagnes présidentielles passées, les vannes des finances du Conseil Régional s'ouvrir, abreuvant l'Afpa d'une multitude de commandes de formations en 2021 ? Si tel est le cas nous en aurons bien besoin pour atteindre notre objectif de chiffre d'affaires 2021 en augmentation de 50% par rapport à 2020 !*

- **National :**

La fin de la campagne d'entretiens annuels est repoussée au 2 avril 2021.

Le budget Prévisionnel National 2021 de l'Afpa n'est toujours pas validé et les chiffres 2020 ne sont pas encore sortis ce qui nous laisse dans une certaine incertitude pour l'instant.

Pour FO : *On navigue à vue sur 2021 avec, à la fin du 1^{er} trimestre, un budget qui n'est toujours pas validé. N'oublions pas qu'après un déficit d'environ 10M€ en 2020 (à vérifier car nous n'avons toujours pas les chiffres fiscaux), nous devons faire bondir de 50% notre chiffre d'affaires pour espérer être à l'équilibre en 2021.*

Point 2 : Suivi de l'emploi

- Suivi de l'organigramme actualisé : Point sur les salariés, CDI, CDD, intérimaires et externe par centre
- Point sur l'avancement des travaux de l'équipe administrative
- Suivi des primes dites "pouvoir d'achat"

• Suivi de l'organigramme actualisé

Salariés CDI :

L'organigramme mis à jour permet de comptabiliser **220 salariés CDI** sur l'Afpa des Pays de la Loire. Actuellement **14 postes sont vacants**, publiés et en attente de recrutement. Une fois ces postes pourvus, l'effectif sera de **234 salariés CDI** sur l'Afpa PDL.

Il y a en plus **10 postes** dont le recrutement est "gelé" sur la Région.

Il est possible que deux postes supplémentaires soient mis en recrutement, 1 poste de "RAP Vendée" et un MF sur La Roche. La direction a indiqué que ces 2 postes devraient augmenter d'autant l'objectif cible.

Pour rappel, l'objectif annoncé dans le livre 2 à l'issue du PSE est de **244 salariés CDI** pour l'Afpa des Pays de la Loire (voir compte rendu FO du CSE PDL du 24 septembre 2020 point 3). Si nous rajoutons 2 postes, cela le porte à **246 salariés CDI**.

La direction générale a indiqué que l'objectif cible en termes d'effectifs à la suite du PSE sera atteint au plus tard à la fin du 1^{er} semestre 2021.

Postes vacants et en recrutement sur l'Afpa des Pays de la Loire :

Centre	Service	Type contrat	Poste	GRN	Intitulé GRN	Nom
DR PDL	Executive Service	CDI	Chargée Etudes SMG-RH	-	-	Vacant
DR PDL	Ingenierie-Innovation	CDI	Responsable Projets	-	-	Vacant
DR PDL	Administration du Personnel	CDI	GRH DR	-	-	Vacant
Fontenay le Comte	Formation et Qualification	CDI	formateur	170	Rép. véhicules légers	Vacant
Fontenay le Comte	Formation et Qualification	CDI	Formateur	117	Réseaux élect. et com.	Vacant
Fontenay le Comte	Formation et Qualification	CDI	Formateur	162	Fonction commerciale	Vacant
La Roche sur Yon	Formation et Qualification	CDI	Formateur	126	Chaudronnerie tuyautage	Vacant
Le Mans	Formation et Qualification	CDI	Formateur	107	Tech. de travaux BTP	Vacant
Le Mans	Formation et Qualification	CDI	Formateur	174	Entreposage Magasinage	Vacant
Saint Herblain	Formation et Qualification	CDI	Formateur	160	Comptabilité Gestion	Vacant
Saint Herblain	Formation et Qualification	CDI	Formateur	141	Froid climatisation	Vacant
Saint Herblain	Accompagnement des Parcours	CDI	Conseiller Transition	-	-	Vacant
Saint Nazaire	Formation et Qualification	CDI	Formateur	124	Equipement Electrique	Vacant
Saint Nazaire	Formation et Qualification	CDI	Formateur	134	Usinage montage outil.	Vacant

Postes "gelés" sur l'Afpa des Pays de la Loire :

Centre	Service	Type contrat	Poste	GRN	Intitulé GRN	Nom
La Roche sur Yon	Formation et Qualification	CDI	Formateur	160	Comptabilité Gestion	attente AO
Le Mans	Formation et Qualification	CDI	Formateur	106	Entretien du bâtiment	attente AO
Saint Herblain	Formation et Qualification	CDI	Formateur	178	Insertion Formation	attente AO
Saint Herblain	Formation et Qualification	CDI	Formateur	159	Secrétariat Assistanat	attente AO
Saint Herblain	Formation et Qualification	CDI	Formateur	111	Aménag. Finit. N V	attente AO
Saint Herblain	Formation et Qualification	CDI	Formateur	134	Usinage montage outil.	attente AO
Saint Herblain	Formation et Qualification	CDI	Formateur	108	Equip. génie climatique	attente AO
Saint Herblain	Accompagnement des Parcours	CDI	Consultant Transition	-	-	attente AO
Saint Herblain	Gestion et Service	CDI	Cuisinier	-	-	attente AO
Saint Nazaire	Formation et Qualification	CDI	Formateur	160	Comptabilité Gestion	attente AO

Pour FO : L'atteinte de l'objectif cible à fin juin 2021 impose un "déblocage" des postes "gelés" ou une réaffectation de ceux-ci sur d'autres postes dont la pérennité semble assurée. Il existe aujourd'hui dans la Région

PDL des postes, actuellement occupés par des CDD, qui n'apparaissent pas dans ces 2 listes (vacants, gelés) mais dont l'avenir paraît relativement sûr. A la direction de les "CDiser" en utilisant le volant des 10 postes actuellement gelés.

Salariés CDD :

Il y a actuellement **81 salariés CDD** pour motif d'Accroissement Temporaire d'Activité (**ATA**) sur la Région PDL.

Pour FO : Cet accroissement temporaire d'activité a tendance parfois à avoir une temporalité "indéterminée". C'est dans ce "réservoir" que la direction devrait trouver des salariés à "CDiser".

Effectif par centre :

Centres	CDD ATA	CDI	Total
Angers	13	12	25
Cholet	7	5	12
Doué la Fontaine	3	17	20
Le Mans	15	35	50
Fontenay le Comte	3	32	35
La Roche sur Yon	14	20	34
Laval	0	0	0
St Herblains	18	38	56
St Nazaire	6	26	32
DR PDL	2	35	37
Total	81	220	301

- **Point sur l'avancement des travaux de l'équipe administrative**

Il n'y a pas de groupe de travail sur la DR car la direction préfère privilégier le travail dans les centres. Une communication sera faite à mi-parcours sur l'avancement de ce dossier. Cela débouchera sur la production d'éléments de synthèse définissant des pistes d'actions à prendre en compte dans les **Plans Annuels de Prévention (PAP)** des centres et à intégrer dans le plan de prévention des RPS.

- **Suivi des primes dites "pouvoir d'achat" :**

240 salariés ont touché une prime "pouvoir d'achat"

222 salariés ont perçu une prime nette de charges

18 salariés ont perçu une prime chargée.

Sur ces 18 salariés, 5 sont des salariés qui ont été "rattrapés" en février. Ils ont donc touché une prime chargée alors qu'ils auraient dû la percevoir en net.

Point 3 : Point CSSCTE

- Suivi COVID
- Présentation du circuit des déclarations d'accident du travail
- Retour sur la visite de la parcelle N°2 effectuée sur le centre de La Roche sur Yon et information sur les décisions qui en découlent.

- **Suivi COVID**

Début janvier 2021, 1 291 stagiaires étaient présents à l'Afpa PDL. Depuis le début de l'année, 755 stagiaires sont entrés à l'Afpa PDL. Si nous rajoutons 300 salariés CDI et CDD ATA, environ 2 346 personnes ont été présentes dans les locaux de l'Afpa PDL en janvier et février.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, 10 personnes ont été déclarées positives à la Covid 19, à l'Afpa des Pays de la Loire.

Pour FO : 10 cas positifs pour 2 346 personnes cela donne un taux d'incidence de 426 pour 100 000 personnes. Le 18 mars 2021 les départements des Pays de la Loire affichaient un taux allant de 169 à 226 pour 100 000 habitants.

- **Présentation du circuit des déclarations d'accident du travail**

La direction propose qu'en cas d'accident du travail sur un centre les personnes suivantes soient informées rapidement et simultanément :

- Le Directeur du Centre et le Management
- Le ou la Gestionnaire des Ressources Humaines du Centre
- Les Représentants de Proximité du Centre
- La DRH Régionale

Les Représentants de Proximité du Centre auront la charge d'informer les membres de la Commission Santé et Conditions de Travail (CSSCT) du CSE.

Un suivi mensuel sera fait en réunion de Représentant de Proximité sur les conséquences des accidents de travail.

Il y aura un suivi des accidents de travail et trajet dans le cadre des réunions de la CSSCT.

- **Retour sur la visite de la parcelle N°2 effectuée sur le centre de La Roche sur Yon et information sur les décisions qui en découlent.**

Une réunion a été faite sur site avec tous les acteurs concernés, DR, DFSMG, RGS, Ingénieur Sécurité, DC, RP, Chef d'équipe le 11 mars.

Il a été constaté la non-conformité de certaines zones et un état de délabrement des bâtiments de cette parcelle. Une réunion doit avoir lieu prochainement entre Chef d'Equipe du centre et RP afin de délimiter les zones d'accès dans les ateliers et les endroits de circulation qu'il va falloir interdire.

Concernant les prestataires et associations qui interviennent dans nos locaux sur cette parcelle, la Direction Régionale va les informer qu'ils ne renouvellent pas les conventions car les bâtiments utilisés ne sont plus sécurisés.

Les conventions seront arrêtées dès la fin des formations en cours, fin s'échelonnant entre avril et mai.

Une prochaine réunion est prévue le 15 avril (avec la même équipe) afin de faire un point sur l'avancement de la sécurisation des zones à risques (condamnation, interdiction d'accès, pose de rubalise, ...) et un projet de transfert des lieux pédagogiques.

Une réflexion sera menée permettant de retravailler le projet du centre dans l'objectif de prévoir une implantation de toutes les formations dans la parcelle "saine". Une réflexion s'engage entre l'immobilier de l'AFPA et l'Agglo de la Roche sur Yon.

Point 4 : Suivi des comptes rendus des RP centre par centre et remontées particulières

Pas de remonté particulière des comptes rendus RP. Il est à noter par contre un manque d'organisation de réunion RP sur certains centres du fait d'absence de RP sur site.

Pour FO : *Normalement le problème aurait dû être solutionné dans le cadre de la réunion de suivi des accords qui a eu lieu le 3 novembre, mais la DRH Nationale n'a pas encore fait le retour de cette réunion.*

Point 5 : Suivi économique

- Présentation de la booklet et production des mois passés
- Présentation du bilan financier 2020
- Présentation de la politique des achats et des travaux:
 - > Comparaison des tarifs sur SIHA/ fournisseurs non référencés
 - > Nombre de devis pour exécution de travaux/Prestataire Bouygues Services

- **Présentation de la booklet ou production du mois passé / Bilan financier 2020**

La direction est dans l'incapacité de produire le bilan financier 2020 et le budget 2021 validé, au grand regret du Directeur Régional, qui nous indique que tout cela est bloqué au niveau du National et qu'ils ne travaillent aujourd'hui qu'avec le suivi des HTS et des flux.

Pour FO : *Fin du 1^{er} trimestre et aucune indication sur les chiffres 2020 et le prévisionnel 2021. Nous avançons dans un brouillard bien dense ce qui n'est pas fait pour rassurer les salariés.*

- **Présentation de la politique des achats et des travaux :**

- **Comparaison des tarifs sur SIHA/ fournisseurs non référencés**

Beaucoup de formateurs ont pu constater, lors de l'achat du matériel petits outillages et matière d'œuvre, que les coûts des fournisseurs Afpa sont bien souvent plus importants que ceux des fournisseurs locaux. Il n'est pas rare de constater des écarts de prix allant du simple au double. La direction informe le CSE des modalités d'achat de l'Afpa qui, du fait de son statut d'EPIC, l'oblige à respecter le code des marchés publics. Cela implique une liberté d'accès à la commande publique, une égalité de traitement des candidats et une transparence dans la procédure. Pour respecter cela, l'Afpa organise un appel d'offre au niveau National sur les familles de produits dont elle a besoin. Malheureusement, le nombre de fournisseurs répondant à cette demande semble faible entraînant une mise en concurrence réduite. Résultat, le fournisseur retenu est celui qui a répondu au marché, mais pas obligatoirement avec des prix très compétitifs. Si l'Afpa déclare le marché infructueux cela pourra provoquer une rupture d'approvisionnement avec l'impossibilité de passer des commandes dans l'attente d'une nouvelle procédure d'appel d'offres, avec le risque que la deuxième soit tout aussi infructueuse.

Suite à la validation du fournisseur pour le marché en question, l'Afpa à l'obligation d'acheter les produits du marché référencé exclusivement chez ce fournisseur.

Seule dérogation possible, si l'Afpa peut prouver que le produit dont elle a besoin n'existe pas chez le fournisseur, il est possible de l'acheter ailleurs en établissant un minimum de 3 devis différents.

L'Acheteur Territorial a toute la visibilité sur les contrats d'achat avec nos fournisseurs. Il est habilité à discerner les éléments faisant partie, ou non, d'un marché.

Aucune marge "arrière" n'est pratiquée par nos fournisseur et le prix indiqué sur la commande est celui payé par l'Afpa.

Pour FO : *Le code des marchés publics ne semble pas être le meilleur moyen permettant à l'Afpa de réduire ses coûts d'achat. Il est possible aussi que l'Afpa n'ait pas su s'adapter à cette procédure en ne segmentant pas assez ses familles de produits. Il existe peu de fournisseurs nationaux pouvant fournir une gamme aussi large que celle exigée par l'Afpa. Aujourd'hui, au lieu d'acheter moins cher, nous achetons plus cher. Nous voyons bien ou cela pourrait déboucher en augmentant d'autant nos coûts de formation telle la politique d'achat Compass avec la restauration. Ne risque-t-on pas de voir un jour, nos coûts de formation trop chers et le risque de devoir*

externaliser la formation ... Peut-être qu'il pourrait aussi y avoir un problème de compétences, vu que les parcours pédagogiques des formateurs sont rarement réalisés en totalité ...

Bien sûr, toutes ressemblances avec des faits réels et à venir ne seraient que fortuites ...

Nombre de devis pour exécution de travaux/Prestataire Bouygues Services

Ci-dessous le montant total des travaux réalisés par Bouygues services sur la Région, facturés en suppléments du contrat de maintenance.

Centre	Montant HT
Total DR	448 €
Total St Nazaire	42 672 €
Total St Herblain	49 312 €
Total Angers	14 535 €
Total Doué la Fontaine	14 011 €
Total Cholet	18 197 €
Total Laval	11 751 €
Total Le Mans	42 007 €
Total La Roche sur Yon	21 543 €
Total Fontenay	1 178 €
Total	215 654 €

Les travaux dont le coût est inférieur à 2 000€, sont réalisés exclusivement par Bouygues Services, pour ceux supérieurs à 2 000 €, 3 devis doivent être fournis.

Ci-dessous la liste des travaux dont le montant a été supérieur à 2 000€ nécessitant la fourniture de plusieurs devis :

Centre	Description	Montant HT	COMMENTAIRE
St Nazaire	Travaux Fuite Réseau Eau potable (Entrée) intervention U	2 506 €	URGENT + marché CVC
St Herblain	Installation et branchements des machines sur le nouvea	4 814 €	Urgent - lié à inauguration plateau
St Herblain	Remplacement Hébergement de 10 Radiateurs REGGANE	2 392 €	marché CVC
St Herblain	REPLACEMENT RADIATEURS	6 224 €	marché CVC
Angers	Intervention sur fuite Gaz bat 20	2 437 €	à traiter en urgence
Angers	Travaux de mise en conformité incendie de 2 portes non	3 581 €	
Doué la Fontaine	Remise aux normes désenfumage 2-3-6	2 216 €	marché - gestion de la sécurité
Doué la Fontaine	Remise aux normes Désenfumage 1-1-1-4-5	2 445 €	marché - gestion de la sécurité
Cholet	Réparation chauffage suite à de la corrosion	2 387 €	marché CVC
Cholet	Remplacement tronçon chauffage hébergement Cholet U	2 493 €	marché CVC
Cholet	Cholet - fermeture du Bois d'Ouin	6 864 €	vidage du bois d'ouin à gérer en urgence pour restitution du site - frais de restructuration
Laval	Fourniture et pose de bloc Béton anti-intrusion	3 035 €	lié à fermeture de Laval - urgence sur sécurisation du site
Laval	Travaux de maçonnerie pour condamnation portes accès	2 122 €	lié à fermeture de Laval - urgence sur sécurisation du site
Laval	Démontage et Enlèvement des Enseignes	4 063 €	lié à fermeture de Laval - urgence sur sécurisation du site
Le Mans	Réparation Four 20 NVX	2 003 €	urgence restauration - aurait du être fléché sur QUITELAS
Le Mans	Intervention corrective SSI AFPA LE MANS	2 210 €	marché sécurité
Le Mans	REPARATION SUR RESEAU SUITE A FUITE D'EAU BAT 18	2 584 €	marché CVC
Le Mans	AFPA LM TOURELLE EXTRACTION CUISINE	4 895 €	marché CVC
Le Mans	Remplacement bloc moteur pompe hébergement 18	2 070 €	marché CVC
Le Mans	Fourniture et pose pour installation cabine TEAB	2 505 €	

Pour FO : Force Ouvrière a refusé en son temps l'externalisation de la maintenance des locaux de l'Afpa en mettant en doute la pertinence économique annoncée par la direction. Aujourd'hui, la direction n'a toujours pas

apporté la preuve de cette rentabilité qui semble de plus en plus illusoire.

Point 6: Modalité de valorisation des déchets et répartition de ces valorisations

Ci-dessous le coût de traitement des déchets, y compris la location des bennes et contenants, détaillés centre par centre :

Centre	Valorisation déchets	Cout total en € TTC TGAP incluse
Angers	0 €	5 643 €
Cholet	643 €	12 663 €
Doué la Fontaine	49 €	16 034 €
La Roche sur Yon	598 €	15 983 €
Laval	262 €	5 718 €
Le Mans	471 €	7 735 €
St Herblain	29 €	17 563 €
St Nazaire	126 €	18 194 €
Total	2 177 €	99 534 €
Total avec prise en compte du coût de valorisation		97 357 €

Fontenay le Comte n'apparaît pas dans cette liste, car il semblerait que le coût de traitement des déchets soit pris en charge par les militaires. Aux remarques d'un élu qui paraît très surpris que le coût de traitement des déchets s'équilibre systématiquement avec la valorisation de ces derniers, dans une période où le prix des métaux fluctue de jour en jour et plutôt à la hausse. La Direction Régionale s'étonne aussi. S'étant aperçu que le contrat Véolia ne prenait pas en charge le centre de Fontenay, la Direction va tenter de comprendre ce qui se passe...

Pour FO : *Un seul constat, la très faible valorisation des déchets à l'Afpa.*

Pourtant, d'après l'INSEE : "plus de 80% des déchets banals sont triés. Dès qu'un déchet banal est trié, il est directement recyclé ou valorisé dans 90% des cas." (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283556>).

Concernant le centre de Fontenay le Comte, il est consternant que la Direction ne se rende compte que maintenant que le prestataire retenu dans le contrat de traitement des déchets ne soit pas « Véolia » et n'envisage que maintenant de creuser le sujet.

Si un point n'avait pas été mis à l'ordre du jour par les élus, quelqu'un s'en serait-il rendu compte... ???

Affaire à suivre...

Il est possible que si l'Afpa traitait directement la valorisation de ses déchets avec un retour sur le budget de formation, le montant serait bien supérieur au 2 177€ actuel.

Mais, bon, la direction nous a bien affirmé qu'en externalisant nous gagnons de l'argent ...

Point 7 : Point sur l'avancement du projet de cession ADOMA (hébergement et restauration du centre de St Herblain)

En plus des acteurs Nationaux (Patrimoine, Caisse des dépôts et Consignations, ADOMA, ...) des acteurs locaux sont entrés dans la danse (Aglo Nantes, Mairie de St Herblain, ...). Un travail avec les autorités locales. « *On se découvre* » selon le Directeur Régional. Il faut prendre en compte les volontés politiques, de développement économique et d'urbanisme de l'Agglo de Nantes, de la mairie de Nantes, de St Herblain et des différents élus. C'est l'Agglo de Nantes qui décidera du projet, la mairie de St Herblain qui décidera s'ils acceptent une résidence sociale sur le centre AFPA de St Herblain. Apparemment, le projet ADOMA se heurte à un projet d'urbanisme de la mairie de St Herblain. Du coup la réflexion s'élargit et les prises de décisions s'éloignent. Les différents acteurs sont en phase de négociation pour que le projet soit acceptable et accepté. A ce jour, rien n'est décidé.

Pour FO : *Pour Force Ouvrière la cession d'une partie de notre patrimoine à un tiers extérieur nous semble tout aussi pertinent que la cession de la maintenance de nos sites ou, potentiellement, celui de la restauration. L'AFPA aurait-elle oublié de consulter des acteurs locaux comme l'Agglo de Nantes et la mairie de St Herblain dans l'élaboration de son projet ... ??? L'enlisement de ce dossier dans les tréfonds des sables mouvants de la technocratie pour, peut-être, ne jamais en ressortir n'est pas pour nous déplaire.*

Point 8 : Questions diverses

- **Qu'en est-il de la situation des 4 salariés de la Région qui n'ont pas pu être licenciés dans le cadre du PSE ?**

L'accord de Rupture Conventionnelle Collective n'étant pas majoritaire, il ne peut pas être appliqué. L'Afpa doit donc proposer un poste aux salariés concernés. S'ils veulent quitter l'Afpa une rupture conventionnelle individuelle pourra peut-être avoir lieu mais avec le minimum légal, très inférieur aux conditions financières du PSE.

- **Certaines clauses des avenants signés par les salariés repositionnés dans le cadre du PSE ne semblent pas légales. Ces avenants vont-ils être modifiés ?**

Toutes les clauses des avenants sont légales.

Pour FO : *Plus d'infos en cliquant sur le lien ci-dessous :*

http://foafpa.force-ouvriere.org/IMG/pdf/communiqu_e_fo_rcc_22_mars_2021.pdf

- **Qu'en est-il de la semaine de Congés Spéciaux d'Enseignement des formateurs repositionnés sur des postes de Conseiller Transition ?**

Pas d'info de la part de la direction

Pour FO : *Plus d'infos en cliquant sur le lien ci-dessous :*

http://foafpa.force-ouvriere.org/IMG/pdf/communiqu_e_fo_rcc_22_mars_2021.pdf

Retrouvez toutes les infos sur le site :

foafpa.force-ouvriere.org

Bulletin d'adhésion à FO

Crédit d'impôt pour adhésion syndicale :

66 % des cotisations annuelles versées, dans la limite de 1 % de votre revenu brut imposable relevant de la catégorie des traitements, salaires, pensions et rentes viagères à titre gratuit.

Exemple : si votre cotisation annuelle est de 100 €, le crédit d'impôt est de : $100 \text{ €} \times 66 \% = 66 \text{ €}$ soit un reste à charge réel de 34 € seulement. Si le crédit d'impôt excède l'impôt dû, l'excédent vous est restitué.

à retourner à **Pascal CHABAS**- UD FO – 16 boulevard Louis Blanc BP 399 – 85010 La Roche sur Yon Cédex
ou par mail : fo-pdl@orange.fr

contact tel: 06.52.63.28.89

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable : E-mail :

Centre d'attachement:

..... Type de contrat :

Date

Signature